

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014.

Indicateurs d'activité 1ère Trimestre 2014 (en mille dinars)	AU 31/03/2014	AU 31/03/2013*	AU 31/12/2013 *
Produits d'exploitation bancaire	11 443	10 124	47 820
Intérêts (1)	8 371	7 693	34 912
Commissions en produits (2)	2 259	1 854	8 710
Gains nets sur opérations de change	487	443	2 262
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	326	134	1 936
Charges d'exploitation bancaire	4 793	4 299	19 806
Intérêts encourus	4 786	4 288	19 443
Commissions encourues	7	11	363
Produit Net Bancaire	6 650	5 825	28 014
Autres Produits d'exploitation	23	12	49
Charges opératoires, dont	3 611	3 295	16 802
Frais de personnel	3 058	2 698	12 235
Charges générales	553	597	4 567
Structure du portefeuille	71 299	61 631	68 883
Portefeuille titre commercial	22 219	11 383	20 974
Portefeuille titre d'investissement	49 080	50 248	47 909
Encours nets de crédits (3)	552 673	539 882	556 021
Encours des dépôts, dont	377 598	317 893	490 196
Dépôts à vue	210 665	146 381	257 414
Dépôts d'épargne	33 934	28 161	32 699
Dépôts à terme	107 541	119 337	138 913
Autres produits financiers	25 458	24 014	61 170
Emprunts et ressources spéciales	142 582	160 755	148 259
Capitaux propres	141 464	147 450	138 769

* Données corrigées

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

(3) : Les encours nets de crédit ne comprennent pas les comptes rattachés aux crédits.

I. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents

II.

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour la valeur nominale.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

- Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

-Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

1.4- OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

III. PRINCIPALES EVOLUTIONS AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2014

L'activité de la BTE a été marquée au cours du premier trimestre 2014 par une augmentation de 13,0% des produits d'exploitation bancaire par rapport au premier trimestre 2013 du fait de la hausse des commissions de 21,8%, des revenus des crédits à court terme de 16,4% et des gains sur portefeuille titres de 45,5%. Parallèlement, les charges d'exploitation bancaire ont augmenté de 11,5% au cours de la même période.

Le Produit net bancaire a enregistré au cours du premier trimestre 2014 une augmentation de 14,1% (+825 mille de dinars) par rapport aux trois premiers mois de 2013.

Le portefeuille titres a enregistré une évolution de 15,7% (+9,668 millions de dinars) résultant des investissements réalisés dans les titres de placement.

L'encours des crédits a enregistré au cours du premier trimestre 2014 un accroissement de 2,4% (+12,791 millions de dinars) résultant essentiellement de l'accroissement du crédit leasing (+8,098 millions de dinars), et des crédits aux particuliers (+29,985 millions de dinars).

Les dépôts de la clientèle ont enregistré au cours du premier trimestre 2014 un accroissement de 18,8% (+59,705 millions de dinars) par rapport à la même période de 2013 résultant essentiellement de l'accroissement remarquable des dépôts à vue (+43,9%), soit +64,284 millions de dinars et des comptes d'épargne qui ont augmenté de (+20,5%), soit +5,773 millions de dinars.